

# CHEZ NOUS



## à Sarroux-Saint-Julien



BULLETIN MUNICIPAL N° 5

FÉVRIER 2018

### ÉDITO

**2018** sera l'année de réalisation de nombreux projets. Tout d'abord la nouvelle école qui conditionnera ensuite les projets de réhabilitation des bâtiments de l'école de Sarroux et du bâtiment mairie/école de Saint-Julien. Nous sommes dans l'attente de l'obtention de subventions conséquentes concernant ce projet école. Or, compte-tenu du montant de ces subventions, elles sont soumises à validation par des commissions où siègent différents élu(e)s. Étant donné la sensibilité de ce dossier, nous comptons vivement sur leur discernement !

Les travaux du Foyer Rural devraient, quant à eux, démarrer à l'automne. Tous ces projets structurants, malgré les réticences de certains, devraient être une forme d'essor pour notre commune nouvelle, et pour le plateau bortois en général.

Tout cela prouve le dynamisme de notre commune nouvelle. Il faut se défaire de ce regard caricatural posé sur le monde rural et trop souvent relayé par certains élus locaux. Nos campagnes ne sont pas des territoires en fin de vie. Les richesses de notre ruralité ne se limitent pas à notre agriculture, mais bien aux initiatives dont font preuve les ruraux.

Nous pouvons profiter d'un environnement où l'art de vivre, la proximité et la solidarité sont encore des mots porteurs de sens.

La loi NOTRe étouffe nos territoires ruraux. Les préoccupations ne sont pas du tout les mêmes à Bordeaux et sur le plateau bortois, et pourtant nous dépendons tous de la Nouvelle-Aquitaine.



Pour toutes ces raisons, nous devons plus que jamais nous restructurer et repenser la commune de demain dans une société en perpétuelle et constante évolution. Nos communes sont souvent décrites à faible densité de population, en manque d'équipements et de services et ayant des difficultés à faire aboutir l'initiative publique ou privée... Notre devoir est donc de mettre en avant tous les attraits du renouveau rural, grâce à notre authenticité et aux diverses richesses écologiques de notre patrimoine naturel.

Tous ces projets nous permettront de ne pas devenir des « sous-territoires ». Que l'on accepte de le regarder en face ou non, les zones rurales comme les nôtres sont trop souvent devenues les victimes, consentantes, des promoteurs éoliens, dans l'espoir de récupérer une maigre part des 100 000 € que coûte, chaque année, chaque mégawatt éolien à la collectivité.

Pour conclure, sans même aborder la problématique sanitaire, le mouvement engagé par certains élus d'artificialisation et de banalisation du développement des parcs éoliens, ainsi que leurs dégâts collatéraux sur la qualité de vie, le patrimoine paysager, la valeur de l'immobilier et les espèces protégées, ruinera l'atout historique de nos campagnes, entraînant un coût pour la collectivité dont la mesure ne semble pas avoir été bien évaluée.

Comptez sur notre vigilance !

Xavier Gruat

### DATES À RETENIR

- ♦ **Samedi 24 février** (au Foyer Rural)  
*A. L. C. : Rétrospective 2017*
- ♦ **Samedi 10 mars**  
*A. L. C. : Théâtre avec la troupe de Messeix*
- ♦ **Dimanche 11 mars**  
*Ping Saint-Julien : Concours de Belote*
- ♦ **Dimanche 18 mars**  
*Foyer Rural : Concours de Belote*
- ♦ **Dimanche 25 mars**  
*Association des Écoliers : Loto des Écoles*
- ♦ **Samedi 31 mars** (au Foyer Rural)  
*Comité d'Animation : Soirée Concerts*
- ♦ **Samedi 7 avril**  
*Amis des Reflets d'Automne : projection de Biquefarre*
- ♦ **Samedi 21 avril**  
*A. L. C. : Autour d'un paysage corrèzien...*
- ♦ **Samedi 28 avril**  
*Foyer Rural : Soirée « Années 80 »*
- ♦ **Samedi 5 mai**  
*Comité d'Animation : Soirée Couscous*

### VOS RUBRIQUES

- Pages 2, 3 & 4 - Conseil municipal
- Page 2 - Un mot de Jean-Claude Sangoï
- Page 4 - Vote des sections / Périscolaire
- Page 5 - Comité d'Animation / A. L. S. H. / 1<sup>er</sup> Maire-adjoint / Permanences du député
- Page 6 - Repas des Aînés / Troubles cognitifs / La Dordogne de villages en barrages
- Page 7 - Assemblée Générale de la population
- Page 8 - Association Loisirs & Culture
- Page 9 - Infos en vrac / Coup de main
- Page 10 - Foyer Rural / Écoles
- Page 11 - Ping Saint-Julien / Reflets d'Automne
- Page 12 - Judo / État civil / 11 novembre

## Un mot de Jean-Claude Sangoï

Je viens de démissionner de mes charges de conseiller municipal et d'adjoint au maire pour « convenances personnelles », avant tout des soucis de santé qui m'empêchent de suivre convenablement les dossiers. Dans une dernière lettre adressée au Maire, Xavier Gruat, je remercie toutes les personnes qui, dans mon mandat, m'ont soutenu et aidé à servir l'intérêt général : la population, les adjoints toujours présents, les conseillers municipaux et les employés communaux qui s'investissent avec sérieux. Je formule aussi des vœux de bonne gestion municipale et de succès dans les projets communaux. Il va sans dire que je souhaite ardemment une pleine et totale réussite à Sarroux - Saint Julien.

## CONSEIL MUNICIPAL

### COMPTE-RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL du MARDI 28 NOVEMBRE 2017

**Absents excusés :** *Éric Miallaret, Franck Moussard, Nathalie Peseyre, Mireille Prévôt*

**Absents :** *Agnès Coudert, Jean-Jacques Gouttebroze.*

**Secrétaire de séance :** *Nicolas Jouve.*

*Séance ouverte à 20 h 35. Toutes les délibérations ont été prises à l'unanimité.*

Le conseil accepte d'ajouter des délibérations à l'ordre du jour.

– **Le budget nécessite un réajustement.** Une décision de transfert de crédits du chapitre 022 au chapitre 012 est prise.

– **Délibération adhésion au service I. A. D. S.** (Instruction des autorisations d'urbanisme) : Fin 2017, les instructions des dossiers d'urbanisme seront transférées à l'intercommunalité. Le Maire restera cependant le seul signataire de la décision finale.

– **Délibération refonte des statuts de Haute-Corrèze-Communauté :** l'intégration des anciennes intercommunalités pose un certain nombre de questions concernant les compétences de la nouvelle entité. Pour l'intérêt de tous, les statuts de H-C-C doivent être mis à jour.

– **Délibération reprise de concessions en état d'abandon :** la procédure engagée par l'ancienne commune de Sarroux touche à sa fin. Les concessions ainsi déclarées abandonnées et donc reprises par la commune pourront de nouveau être disponibles.

– **Délibération fermage du Puy de Bort :** Christophe et Carine Vennat reprennent le bail rural de leur père, ainsi que 2 nouvelles parcelles.

– **Délibération mise en place d'une aide sociale pour les agents de la collectivité** et détermination de son montant 2017 : Cette aide correspond à des bons d'achats à l'occasion des fêtes de Noël. Le montant de 80 € est proposé.

– **Délibération vente de bien de section / Druesne :** les personnes intéressées ne souhaitent acquérir qu'une partie du terrain et prendront en charge les frais de géomètres résultant de la dé-

coupe de la parcelle. Le conseil consent à poursuivre la procédure.

– **Délibération télétransmission des actes des collectivités locales :** le conseil accepte d'avoir recours à la dématérialisation afin d'accélérer certaines procédures.

– **Délibération indemnité du trésorier :** le conseil accepte le régime indemnitaire du trésorier.

– **Délibération marché de maîtrise d'ouvrage** pour le projet école.

– **Délibération renouvellement de l'adhésion au contrat d'assurance** du personnel auprès du CNP

– **Mise en place d'un régime indemnitaire et projet de délibération :** le conseil municipal est tenu de délibérer en faveur de ce régime et de le mettre en place. Les critères pour la création de ces avantages sont nombreux à définir. La commission du personnel se réunira. Le projet de délibération sera soumis au comité technique du centre de gestion pour validation.

– **Point sur les travaux voirie 2018 :** vu la complexité des dossiers voirie, il est préconisé de rencontrer le Syndicat de La Diège pour redéfinir les chantiers prioritaires et éventuellement les conséquences sur les dossiers DETR. Une réunion va être organisée courant décembre.

– **Organisation du repas des Aînés :** L'assemblée à la population et les vœux du Maire seront organisés le 21 Janvier 2018 à 10h en salle Marcel-Bredèche et seront suivis du repas des Aînés à 12 h à la salle omnisports de Saint Julien. Les conditions d'accès au repas ainsi que pour les colis restent les mêmes (à savoir un colis en cas d'invitation déclinée).

– **Demande concernant La Vedrenne :** une reprise de berges est souhaitée suite à des affaissements, de même une rehausse du trop-plein est demandée. Les travaux seront réglés sur le budget de section de La Vedrenne. Le conseil se prononce favorablement uniquement si les préconisations sur la loi sur l'eau sont respectées.

– **Examen d'un devis** descriptif concernant des travaux sylvicoles sur la forêt de la section de La Vedrenne.

– **Règlement intérieur de la cantine, de la garderie et des activités périscolaires :** un document remis à jour a été rédigé et sera distribué aux familles des élèves.

**Divers :**

– **Le terrain Schnieders** vendu par appel d'offre n'a pas été emporté par la mairie. L'acquisition de cette parcelle aurait permis une mise à disposition à l'association « Coup de Main » et ainsi pérenniser un emploi (jardin associatif). Celui-ci s'en trouve menacé. M. le Maire fait part de sa consternation.

– **Harmonisation des taxes d'habitation des gîtes et chambres d'hôtes.** Les anciennes communes n'étant pas au même régime il existe de disparités pour les habitants de la commune nouvelle. Le conseil se dit favorable à l'unanimité pour un alignement sur la réglementation auparavant en cours pour Saint Julien. La Sous-préfecture est contactée pour connaître la procédure à mettre en place.

– **Il est signalé un portail** qui serait posé sur la voie publique au village du Mont. Une visite sur site sera faite et les personnes concernées contactées au besoin.

– L'attention du conseil est attiré sur les **compteurs Linky** et il est demandé à la municipalité de se positionner sur un moratoire. Ce dossier étant sensible, il sera développé lors du prochain conseil.

– Une commission va être créée pour la **révision du plan de prévention des risques.**

– Demande de plusieurs personnes pour la **pose d'un conteneur pour les encombrants** à leur domicile. Le Conseil rappelle que la compétence est détenue par l'intercommunalité et non la commune. Il convient donc de contacter les services concernés.

– Jean-Pierre Lacombe et Hervé Masias assureront la **dernière permanence pour l'inscription sur les listes électorales** le samedi 30 décembre de 10 h à 12 h.

*L'ordre du jour étant épuisé,  
la séance est levée à 23 h.*

**COMPTE-RENDU de la RÉUNION  
du CONSEIL MUNICIPAL du  
MERCREDI 10 JANVIER 2018**

**Absents excusés :** Laurent Pradat.

**Absents :** Jean-Jacques Gouttebroze, Jean-Claude Sangoï.

**Secrétaire de séance :** Nicolas Jouve.

*La séance est ouverte à 20 h 37.*

Le conseil accepte d'ajouter des délibérations à l'ordre du jour.

Monsieur le Maire présente ses vœux au conseil municipal.

- **Délibération attribution du marché de maîtrise d'œuvre** et de coordination SSI concernant la construction modulaire du groupe scolaire des Alouettes. Suite à l'ouverture des plis, la commission « appels d'offres » et à l'étude des dossiers par le Syndicat de la Diège, le conseil municipal se prononce pour retenir l'offre de Quattro architecture. 13 pour, 2 abstentions.

M. le Maire profite de l'évocation du projet école pour s'assurer du positionnement de chaque conseiller sur ce projet. Aucun avis défavorable n'est exprimé.

Il rappelle, suite au questionnement d'un conseiller, que le projet école et les travaux du Foyer Rural ne sont pas en concurrence et qu'en aucun cas, le budget de rénovation du Foyer ne sera utilisé pour les travaux de l'école. Les travaux du Foyer devraient d'ailleurs commencer dans le courant de l'été.

- Un point global quant aux **avancées du pôle enfance** est fait. Un transfert de compétences de l'ALSH vers l'intercommunalité HCC est en cours de négociation.

*Les délibérations suivantes ont été prises à l'unanimité :*

- **Clôture des enquêtes publiques** aux lieux-dits Le Chassang et Le Mont, avis favorable du commissaire enquêteur. Validées par le conseil.

- **Vente à M. Gatignol et Mme Bafeleuf** : le conseil accepte de lancer la consultation, la date du vote est arrêtée au dimanche 4 février de 10 h à 12 h en mairie.

La consultation des électeurs des sections concernées par une vente se fera le même jour, une convocation leur sera envoyée.

- **DETR VC 9 – 10**, maintenue et priorisation faite aux DETR « école ». Déclaration d'achèvement de la VC 20, le reliquat de la subvention est libéré.

- **Validation de la délibération de la délégation du droit de préemption urbain** par Haute Corrèze Communauté à la commune de Sarroux-Saint-

Julien. M. le Maire propose d'entrer en relation avec les services de la DDT afin d'avoir plus d'informations concernant les coûts qui seront répercutés à la commune s'agissant des nouvelles procédures d'instruction.

- **Mise à disposition d'un terrain communal** au profit du jardin du Chantier d'insertion.

- **Mise à jour des différentes commissions** : le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'actualiser la composition des commissions suivantes suite à des démissions, étant précisé que M. le Maire préside de droit chacune d'entre elles.

*Commission voirie/cadre de vie :*

Jean-Paul Alphonsout (vice-président), Marc Fournand, Hervé Massias, Éric Miallaret, Franck Moussard, Laurent Pradat.

*Commission adressage/fibre :*

ensemble du conseil municipal.

*Commission personnel communal :*

Nicolas Jouve (vice-président), Marc Fournand, Jean-Pierre Lacombe, Florence Monerie, Nathalie Peseyre.

*Commission bâtiments communaux :*

Hervé Massias (vice-président), Jean-Paul Alphonsout, Agnès Coudert, Marc Fournand, Jean-Pierre Lacombe, Éric Miallaret, Laurent Pradat, Mireille Prévot.

*Commission cimetières et églises :*

Nicolas Jouve (vice-président), Agnès Coudert, Franck Moussard et Nadine Vaquero.

*Commission écoles/vie scolaire :*

Hervé Massias (vice-président), Jean-Baptiste Forestier, Nicolas Jouve, Éric Miallaret, Florence Monerie, Franck Moussard.

*Commission communication :*

Jean-Pierre Lacombe (vice-président), Nicolas Jouve, Hervé Massias, Jean-Claude Sangoï.

*Commission vie associative/vie sociale :* Jean-Paul Alphonsout (vice-président), Jean-Baptiste Forestier, Éric Miallaret, Franck Moussard, Nathalie Peseyre, Mireille Prévot, Nadine Vaquero.

*Commission budget :*

Jean-Claude Sangoï (vice-président), Éric Miallaret, Marc Fournand et Franck Moussard.

*Création d'une commission pour la révision du plan de prévention des risques :*

Hervé Massias (vice-président), Marc Fournand, Nathalie Peseyre, Nadine Vaquero.

Un point sur le budget est fait.

**QUESTIONS DIVERSES :**

- M. le Maire fait la lecture d'un courrier rédigé par Jean-Claude Sangoï nous faisant part de sa démission du

conseil municipal. Cette décision pour des raisons d'ordre personnel ne sera valable qu'après acceptation de la part du Préfet.

- Lecture des vœux

- Délibération délégués syndicat d'alimentation en eau potable de Bort les Orgues, la liste des membres est réactualisée pour 2018. Elle est composée de Michel Croquet, René Dezieux, Florence Monerie et Jean-Pierre Lacombe.

- Organisation et mise en place de la réception des vœux et du repas des Aïnés.

- Compteurs Linky : M. le Maire rappelle que la pose des compteurs Linky relève du droit privé.

- Une réactualisation du devis « adressage » va être demandé au Syndicat de la Diège, le dossier sera rapidement mis à l'ordre du jour. Une commission est créée, composée de l'ensemble du conseil municipal.

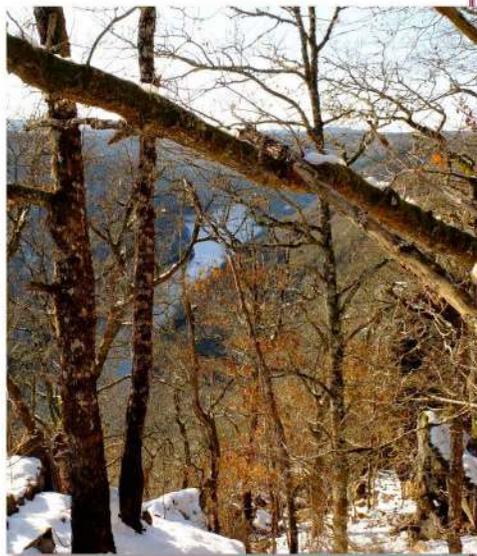
- Le devis des transports Seyt pour le voyage scolaire du 4 au 6 avril est accepté.

- Demande de Mme Escurat concernant un problème d'inondation de son terrain suite au débordement du ruisseau de Chassang traversant sa propriété. Un courrier à la police de l'eau va être envoyé pour essayer de trouver une solution.

- Un particulier propose de vendre à la mairie un terrain au lieu-dit Le Chassang. M. le Maire évoque l'importance de constituer des réserves foncières pour une commune et le terrain en question présente certains atouts. Le Conseil Municipal va sérieusement étudier la proposition

- M. le Maire évoque les difficultés rencontrées avec le nouveau tracteur et la casse survenue suite à l'attelage de l'épareuse. Le vendeur est saisi par recommandé.

*L'ordre du jour étant épuisé,  
la séance est levée à 23 h 30.*



## COMPTE-RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL du MERCREDI 31 JANVIER 2018

**Absente excusée :** Nadine Vaquero.

**Absents :** Agnès Coudert, Jean-Jacques Gouttebroze, Eric Mialaret.

**Secrétaire de séance :** Nicolas Joue.

*La séance est ouverte à 19 h 45.*

Le conseil accepte d'ajouter des délibérations à l'ordre du jour.

Suite à la démission de M. Jean-Claude Sangoï, acceptée par M. le Préfet, M. le Maire expose les 3 possibilités offertes par le CGCT au conseil municipal :

- supprimer un poste d'adjoint ;
- décaler le rang des adjoints et élire un 5<sup>e</sup> adjoint ;
- élire un premier adjoint.

M. le Maire ne souhaite pas se positionner et laisse la parole au conseil.

Soutenus en cela par la totalité du conseil, Franck Moussard et Marc Fournand expriment la nécessité de garder la parité dans les élus maire-adjoints, au regard des anciennes communes, et donc le caractère pertinent de désigner un élu originaire de Sarroux. MM. Alphonsout et Massias, déjà adjoints ne souhaitent pas se présenter au poste de 1<sup>er</sup> adjoint. Florence Monerie et Jean-Baptiste Forestier penchent plutôt pour une « remontée »

des adjoints dans l'ordre du tableau et l'adjonction d'un nouveau 5<sup>e</sup> adjoint.

M. le Maire soumet au vote la question suivante : un nouvel adjoint doit-il être élu ? 1 abstention, 2 votes contre, 10 votes pour. Le conseil se prononce donc en faveur de l'élection d'un premier adjoint.

Il est demandé aux conseillers de faire acte de candidature : Nathalie Peseyre et Marc Fournand sont candidats.

Le vote se déroule à bulletin secret :

Résultat : 1<sup>er</sup> tour :

- 6 voix pour Marc Fournand,
- 5 voix pour Nathalie Peseyre,
- 2 bulletins blancs.

2<sup>e</sup> tour :

- 7 voix pour Marc Fournand,
- 5 voix pour Nathalie Peseyre, 1
- bulletin blanc.

Marc Fournand est élu premier adjoint.

Conformément à l'article L.273-11 du code électoral, il devient conseiller communautaire auprès de Haute Corrèze Communauté

M. le Maire fait un point sur le projet école, le chiffrage des travaux et des diverses subventions sollicitées auprès du Conseil Départemental et de la Préfecture. Un avant-projet est présenté.

Le conseil délibère à l'unanimité et donne pouvoir à M. le Maire pour signer

tous les documents d'urbanisme relatifs aux travaux du projet école.

S'agissant des travaux de rénovation du Foyer Rural, une réunion va être organisée dans les jours à venir avec l'architecte en charge du dossier.

Jean-Paul Alphonsout propose des dates pour la réunion adressage. Le nombre de réunions déjà programmées par le conseil étant important, un report dans la deuxième quinzaine de février est demandé.

A 20 h 50, M. Forest de la société Quadran (Groupe DIRECT ÉNERGIE) a fait une présentation du projet éolien « Saint-Bonnet-près-Bort / Thalamy » et répondu aux questionnements du conseil municipal. Il en ressort que :

- il n'y aura pas d'éolienne sur le territoire de Sarroux-Saint-Julien ;
- une étude de faisabilité et d'impact est réalisée durant toute l'année 2018 ;
- la décision ou non d'implanter le projet sera prise en 2019 ;
- enfin, en cas d'avis favorable à l'implantation du parc éolien, considérant que ledit projet impacterait tout le plateau bortoïse, le Conseil demandera alors à ce qu'une réunion publique d'information se tienne.

*La séance est levée à 22 h. 15.*

## VOTE DES SECTIONS

**D**imanche 4 février, les électeurs des sections de La Troubade, du Mont, de Nuzéjoux et de La Marche-La Rigaudie-La Troubade-Le Deveix étaient appelés à donner leur consentement aux demandes d'achats de terrains sectionnaires ou changement d'usage de parcelles formulées par plusieurs habitants (voir nos éditions précédentes).

Une quasi-unanimité – moins une voix toutes sections confondues – s'est dégagée pour accéder à ces demandes, à la grande satisfaction des demandeurs. Le

quorum atteint pour toutes les sections a récompensé l'important travail de secrétariat exigé par le traitement de ces demandes.

Ce vote groupé fut aussi, d'une manière inattendue, l'occasion de fort agréables conversations qui se sont poursuivies bien au-delà du dépouillement effectué à 12 heures, après la clôture du vote.

Une manière impromptue de faire se rencontrer et se connaître différents secteurs de la commune.

## ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

### Vive Mardi-Gras !

**L**e bourg de Sarroux, endormi par le froid de l'hiver, va connaître un bref réveil.

En cet après-midi de février, une belle troupe grimee aux rythmes endiablés s'est décidée à apporter un doux rayon de soleil aux portes qui s'ouvriraient.

Le plaisir a paradé dans l'esprit des enfants, a fait escale aux domiciles accueillants et ainsi contenté petits et grands. La générosité sarrousiennne, toujours plus grande d'année en année, a fait briller les yeux et saliver les papilles de nos petits écoliers devant tant de douceurs qui leur étaient destinées. Notre reconnaissance fait jaillir mille mercis pour ce défilé réussi, à tous les donateurs et accompagnateurs qui ont mis du cœur à l'ouvrage.

Blandine Delmas



# COMITÉ D'ANIMATION

L'assemblée générale du Comité d'Animation s'est déroulée le samedi 3 février 2018 à 20 h. 30 à la salle Marcel-Bredèche. Étaient présents : Gilles Arzac, Cécile Bos, Benoît Chamfeuil, Enzo Lachaise, Yann Latgé, Robin L'Hermitte, Pascal Margot, Laurence Miallaret, Sarah Miallaret, Mathieu de Mijolla et Léna Ternaux.

## Renouvellement du bureau :

Président : Pascal Margot  
 Vice-président : Benoît Chamfeuil  
 Trésorier : Mathieu de Mijolla  
 Vice-trésorier : Yann Latgé  
 Secrétaire : Léna Ternaux  
 Vice-secrétaire : Robin L'Hermitte

**Membres** : Gilles Arzac, Cécile Bos, Nicolas Jouve, Enzo Lachaise, Laurence Miallaret, Sarah Miallaret, Jean-Paul Legrand.

Un bilan financier et moral de l'année 2017 positif pour le Comité d'Animation.

Merci à tous d'avoir rendu nos manifestations agréables, amicales et joviales. C'est grâce à une bonne entente que nous pouvons continuer 2018 dans la joie et la bonne humeur.

Nous vous attendons donc pour les manifestations de 2018 :

**31 MARS** : Soirée Concerts (Foyer Rural)

**5 MAI** : Couscous + Animation DJ

**16 JUIN** : Feu de saint Jean + Animation DJ

**28-29 JUILLET** : Fête Patronale : Concerts- Buvette / Jeux Intervillages (le dimanche) / Brocante & Foire Artisanale

**23 SEPTEMBRE** : Belote + Soupe à l'oignon

**3 NOVEMBRE** : Moules-frites + Animation DJ

**16 DÉCEMBRE** : Belote de Noël.

**BONNE ANNÉE A TOUS !**

**PROCHAINES MANIFESTATIONS**  
 - **SAMEDI 31 MARS : SOIRÉE CONCERTS**  
 - **SAMEDI 5 MAI : SOIRÉE COUSCOUS**

## A. L. S. H.

Durant les activités périscolaires les loulous ont participé à une après-midi Carnaval : déguisements, danses festives et goûter furent très appréciés par les enfants

L'A. L. S. H. est ouvert les mercredis, de 12 h. à 18 h. 30 (fermeture à 19 h. 30 sur demande)

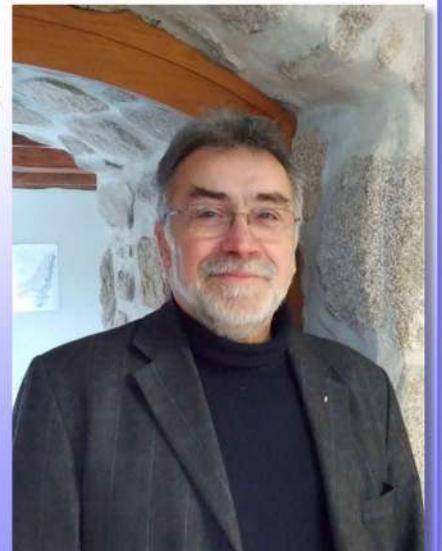
ainsi que durant les vacances scolaires de 7 h. à 18 h. 30.



Renseignements auprès de Stéphanie : 06-87-40-20-05

**Marc Fournand** est notre **nouveau Premier Maire-adjoint.**

Il tiendra désormais une **permanence, tous les lundis matin, à la mairie, de 9 h. à 12 h.**



## Monsieur Christophe Jerretie,

**Député de la Corrèze, communique :**

Monsieur le Maire,

Depuis le 18 juin dernier, j'ai l'honneur, en qualité de député, de représenter la première circonscription de la Corrèze.

Dans le cadre de ce nouveau mandat, j'ai fait le choix d'ouvrir une permanence parlementaire à Tulle au 14 avenue Victor-Hugo, afin de disposer d'un lieu d'échanges et d'écoute au service des Corrèziennes et des Corrèziens.

De plus, en complément, j'ai souhaité établir un lieu de permanence sur la commune d'Ussel avec ma suppléante Isabelle Celle.

Par conséquent, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le document précisant les modalités d'accueil et de rendez-vous des lieux précités. Souhaitant que cette information soit portée à connaissance de vos administrés, je vous saurais gré de bien vouloir procéder à son affichage au sein des locaux de votre mairie.

**Christophe JERRETIE**



**Christophe JERRETIE, Député de la 1<sup>ère</sup> circonscription de la Corrèze**

**Isabelle CELLE, Suppléante**

PERMANENCE PARLEMENTAIRE - Lieux et modalités d'accueil

USSEL (19200) – Mairie : 26 avenue Marmontel (salle côté jet d'eau)

Sur RDV les samedis suivants :

DÉCEMBRE	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
2 30	27	24	24	21	5	2 30

USSEL (19200) – Haute-Corrèze Communauté : 23 parc d'activité du Bois Saint-Michel

Sur RDV les mercredis suivants :

DÉCEMBRE	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET
13	10	7	7	4	16	13	11

Prise de RDV uniquement au : 05 44 40 61 94  
 ou par e-mail à : permanence@christophejerretie.fr

# Repas des Aînés

**L**e deuxième Repas des Aînés de notre commune nouvelle s'est déroulé le dimanche 21 janvier à la salle omnisports. 105 convives ont apprécié les plats de la famille Martin de Lanobre.



Sarroux-S<sup>t</sup> Julien  
21 janvier 2018



Mezeyrat

## LA DORDOGNE DE VILLAGES EN BARRAGES

**L**es projets vont bon train. Il y a ceux que l'on attend avec impatience, la passerelle par exemple, qui suit son cours bon gré mal gré, et ceux qui se concrétisent.

Le « pod » à saint Nazaire, petit refuge pour randonneur, premier essai qui devrait voir des émules tout le long de notre parcours. La municipalité nous a fait une dalle, M.

Christophe Mempontel nous a aimablement aidés à décharger le matériel lors de son arrivée sur le site, nous tenons ici à l'en remercier ainsi que la municipalité. Le montage a été effectué par Coup de Main. Lorsque l'aménagement sera terminé, le pod pourra accueillir jusqu'à quatre personnes, ce qui permettra à ceux qui le souhaitent de faire une halte sur un des plus beaux sites du parcours.

Ce pod vient étoffer les possibilités d'hébergement que l'on

trouve de plus en plus tout au long du chemin et qui, au dire des randonneurs, sont exceptionnelles.

La partie haute du parcours est en cours de réalisation et devrait voir le jour sous peu. Nous pourrions ainsi aller de Confolent au pied du barrage de Bort, et reprendre le parcours initial jusqu'à Argentat. Nous vous tiendrons bien sûr au courant de l'avancée du chemin.

Au cours de l'année 2017, l'association a été déclarée d'intérêt général, ce qui permet une déduction fiscale sur les dons faits à *La Dordogne de villages en barrages*.

Les cartes d'adhérent sont en vente sur le site Internet de l'association, au même prix que l'année dernière.

Nous espérons vous voir nombreux lors de nos manifestations en partenariat avec toutes les associations de la commune : les randonnées avec le Comité d'Animation, les soirées conférence avec l'Association Loisirs et Culture, etc.

Je tiens, au nom de *La Dordogne de villages en barrages*, à vous présenter nos vœux pour cette année qui commence. Une bonne et heureuse année et surtout une bonne santé !

Patricia Pradel



## SUIVI A DOMICILE DES TROUBLES COGNITIFS

**T**oute personne vivant à domicile et présentant des troubles cognitifs peut bénéficier d'une prise en soins ESA (Équipe de Soutien et d'Accompagnement).

Si vous avez constaté personnellement ou chez un proche certaines difficultés: troubles de la mémoire, pertes de repères dans le temps et dans l'espace, des difficultés pour réaliser certains actes de la vie quotidienne (soins d'hygiène, préparation des repas, sorties etc...) vous pouvez en parler à votre médecin pour qu'il établisse une prescription nous demandant d'intervenir.

L'équipe soignante de l'ESA (infirmière, ergothérapeute, assistante de soins en gérontologie) intervient chez

la personne pour évaluer son autonomie. Sur cette base, nous proposons un accompagnement personnalisé centré sur les fonctions cognitives, motrices, sensorielles, sociales.

L'objectif final étant d'assurer le plus longtemps possible un maintien à domicile dans de bonnes conditions pour la personne suivie et pour son ou ses aidants.

Nous intervenons sur les cantons de Champs-sur-Tarentaine, Bort, Neuvic, Ussel Est et Eygurande. Le suivi est pris en charge en totalité par l'assurance maladie.

Notre équipe est rattachée au service de soins ADMR de Bort-les-Organes. Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement au **23** ou au **05.55.96.76.01**.

# Assemblée Générale de la population

**L**e 21 janvier à 10 heures à la salle Marcel-Bredèche, le Maire présente ses vœux au nom du conseil municipal à la soixantaine de personnes présentes. Il dresse le bilan de l'année 2017, marquée par des actes administratifs lourds dus à la création de la commune nouvelle, mais aussi par les démissions de certains conseillers qui ne s'identifiaient plus à cette nouvelle entité.

Il tient à remercier particulièrement le secrétariat de mairie pour le travail « astronomique » fourni.

La suppression des communes déléguées a permis un travail d'équipe bien plus constructif, dont découle une harmonisation des budgets plus efficace ayant permis un excédent de fonctionnement 2017 de près de 400 000 € qui seront transférés en investissement pour 2018.

Les causes du retard des travaux concernant le Foyer rural sont énoncées. Une réunion de travail avec les associations utilisatrices de cet espace sera organisée dans les semaines à venir. Les travaux devraient normalement commencer au début du second semestre. Il est bien spécifié qu'en aucun cas les crédits alloués à la restauration de ce bâtiment n'ont été ni ne seront utilisés pour le groupe scolaire ! Le Maire rappelle à quel point il tient à ce que notre commune soit une commune dite « participative », mais demande de l'indulgence quant à certains choix qui doivent être faits rapidement et sans concertation avec les habitants.

Le projet de l'école est quant à lui bien lancé. Une pensée particulière est faite à l'architecte Pierre Dumont qui nous a quitté récemment et dont le décès a entraîné quelques ralentissements. Un nouvel architecte a été désigné et les dernières de-

mandes de D. E. T. R. seront faites d'ici la fin du mois. Le groupe scolaire sera constitué de trois bâtiments. Un qui accueillera les classes de cours, le second l'espace de restauration, et le dernier une halte garderie, un centre de loisirs (dont la compétence devrait être transférée à Haute-Corrèze-Communauté) et dans un avenir proche une maison des assistantes maternelles, ce qui nous permettra de répondre à l'ensemble des attentes des familles ayant des enfants. Une communication accrue concernant cette réalisation sera mise en place. Enfin il est rappelé l'histoire de ce dossier, et M. le Maire fait part de sa déception quant au non ralliement des autres communes à ce projet qui aurait pu être fédérateur pour le plateau bortoï.

Le programme de voirie quant à lui se poursuit avec, entre autres, la deuxième phase de l'enfouissement des lignes du lotissement de Sarroux et les diverses interventions des employés communaux sur les voies communales.

Il est demandé à ce que chacun prenne conscience de l'importance de l'élagage, à la fois pour faciliter l'arrivée de la fibre, pour éviter l'usure précoce de la chaussée, mais aussi pour faciliter le passage et l'intervention de gros véhicules... dont les déneigeuses !

Des réunions par secteur sont à l'étude pour faciliter le regroupement de propriétaires qui souhaiteraient faire réaliser l'élagage par des entreprises.

M. le Maire explique que l'association Coup de Main est composée de 22 personnes dont la diversification dans plusieurs branches (jardin bio, entretien espaces verts, maçonnerie, restauration de meubles, entreprise bois...) lui permet de subsister. Cependant, pour que le jardin associatif puisse perdurer, il fallait pouvoir l'étendre. La mairie s'était portée acquéreur d'un bien sans maître attendant, mais les enchères auprès des Domaines ont été remportées par un privé riverain. La mairie a donc décidé de mettre à disposition du jardin associatif un autre terrain situé dans le bourg de Sarroux, et rappelle que chacun peut bénéficier des services de Coup de Main pour de nombreux travaux (maçonnerie, plâtre, tapisserie, peinture, stockage du bois, etc.). L'éventail des services proposés étant très large, ne pas hésiter à les contacter pour avoir tous les renseignements.

Un remerciement tout particulier aux propriétaires qui ont donné leur accord pour l'enfouissement des lignes à très haute tension sur une dizaine de kilomètres (pour un montant de près de 800 000 € entièrement pris en charge par ENEDIS !), ce qui limitera grandement les coupures électriques dues aux chutes d'arbres ou de branches.

Parmi les nombreux projets à venir, le Conseil municipal devra se pencher sur la création d'un éco-quartier au bourg de Saint-Julien, sur la restauration du presbytère de Vaux afin d'en faire un logement en location, sur l'avenir des anciennes écoles, sur la vente du matériel ancien pour de nouveaux équipements plus adaptés.

Enfin la nouvelle intercommunalité qui regroupe 72 communes est évoquée. Le constat est flagrant : il est très difficile de se faire entendre dans une telle structure. Par exemple, il semble que le projet de réhabilitation du site de Saint-Nazaire, voté en 2016 par l'ancienne intercommunalité pour un montant de 200 000 € sera réalisé d'ici à 2020... après de nombreuses relances !

## Les habitants de la commune abordent ensuite plusieurs sujets :

Avenir de la cantine de Sarroux : celle-ci étant aux normes, la confection des repas y sera encore d'actualité, et un transport en norvégienne sera mis en place jusqu'à l'espace de restauration du pôle enfance.

Enfouissement général des lignes : en cours ou envisagé mais uniquement dans les bourgs, car extrêmement coûteux.

Avancement du projet éolien : un temps prévu sur notre territoire, nous ne serions plus concernés. Suite à un accident notre contact sur ce dossier n'a pas pu nous rencontrer en 2016, ce sera chose faite fin janvier.

Pourquoi n'y a-t'il pas eu de consultation pour le projet « école » ? Le projet d'école du plateau bortoï en association avec le RPI Margerides/Saint-Bonnet étant bloqué depuis de long mois et le risque de fermeture de classe étant

imminent, le Conseil municipal a dû faire des choix rapidement quant au positionnement à prendre.

Réalisation d'une microcentrale hydraulique : l'équipe actuelle n'a pas d'informations sur ce projet initié par un privé il y a plus de vingt ans. M. le Maire rappelle que vu la complexité de la réglementation ayant trait aux cours d'eau, il est souhaitable que ce soit un acteur privé, et non la municipalité, qui porte ce type de projets.

Devenir des activités périscolaires si les rythmes scolaires reviennent à quatre jours : à l'heure actuelle il nous est impossible de répondre concernant les rythmes scolaires. Cependant il est envisageable que le Centre de loisirs puisse travailler en partenariat avec les bénévoles qui le souhaitent, afin de proposer un éventail d'activités pédagogiques encore plus varié.

Friche du « RamDam » : nos recours sont minimes, mais nous espérons une aide des services préfectoraux afin de pouvoir exiger la démolition de ce bâtiment devenu dangereux.

Devenir des trois églises : il est certain que leur entretien a un coût. Pour le moment, il n'est nullement question de vente ou de désacralisation.

Compteurs Linky : la municipalité n'a pas compétence concernant l'acheminement d'électricité. De ce fait, toute délibération prise contre le déploiement des compteurs Linky serait irrecevable. Cela relève du droit privé et c'est donc à chacun de s'adresser aux services concernés.

Accueil d'un médecin (ex mairie de Saint-Julien) : dans la bataille que se livrent les municipalités pour accueillir des professionnels de santé, la notre a perdu contact avec le médecin qui souhaitait s'installer dans notre beau pays.

L'assemblée n'ayant plus de questions, le traditionnel verre de l'amitié est servi.



# ASSOCIATION LOISIRS & CULTURE

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2018

L'assemblée Générale annuelle s'est tenue le 18 janvier 2018 à 20 h 30 dans la salle Marcel Bredèche de Saint-Julien.

### ÉTAIENT PRÉSENTS :

Marie-Louise & Jacques Antraigue, Françoise Breton, Gérard Brenil, Nicole Creteau, Chantal Delmas, Marie-Françoise Delposen, Marc & Michelle Fournand, Odette Gauthier, Christian Jaly, Jean-Pierre Lacombe, Jean-François Manzagol, Hervé Massias, Evelyne de Mijolla, Arlette de Visser, John de Visser, Jean-Louis Veillat.

### ABSENTS EXCUSÉS :

Jean-Paul Breton, Odile & Luc Chatry, Dora Chudeau, Gilbert Fournial, Xavier Gruat, Nicolas Jouve, Laurence Miallaret, Danielle Turc.

Evelyne de Mijolla, a ouvert la séance à 20 h. 35 et remercie les présents.

La parole est ensuite donnée à chaque responsable de section.

### BILAN MORAL 2017

#### SECTIONS :

##### BELOTE Jean-François Manzagol

19 adhérents se réunissent tous les jeudis de 14 h. à 18 h. dans la salle Marcel Bredèche de Saint-Julien et ce, durant toute l'année même durant les vacances scolaires. Aucun problème ni demande particulière.

##### BIBLIOTHÈQUE Françoise Breton

La bibliothèque est ouverte le lundi de 15 h. à 18 h. Françoise souhaiterait changer cette date afin de concerner davantage de monde puisque les activités sont majoritaires le jeudi dans la salle Marcel-Bredèche. Une réflexion globale doit avoir lieu afin de rendre plus attractive l'utilisation de la bibliothèque. 1400 livres destinés à un public adulte et 300 livres réservés plus particulièrement aux enfants attendent des lecteurs potentiels.

##### GYMNASTIQUE Evelyne de Mijolla

8 personnes participent régulièrement à cette activité les jeudis de 18 h. 45 à 20 h. 30 dans une ambiance conviviale. Une fois par mois, une intervenante extérieure, Olivia Siad propose « Mouvement et danse biodynamiques ». Aux beaux jours, on privilégie des activités d'extérieur.

##### ATELIER D'OCCITAN Jean-Pierre Lacombe

Le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois à 20 h. 30 dans la salle de la Mairie de Saint-Julien, entre 15 et 20 personnes viennent à la découverte ou la redécouverte de la langue occitane.

### RAPPEL DES MANIFESTATIONS DE 2017

**11 Février**, 20 h. 30, salle Marcel-Bredèche de Saint-Julien : un public très nombreux est venu assister à la projection du film documentaire réalisé par Alain Vignau « *Les quatre saisons de l'homme et de la nature* ».

**18 Mars** : « *La Naissance d'une Bande Dessinée* », conférence de François Baranger, artiste peintre de Plateau bortoïse sur la technique du travail d'illustrateur au service de la narration.

**22 Avril** : soirée de « *Chansons françaises revisitées* » par Hervé Antraigue avec les enfants de l'école venus chanter « *On écrit sur les murs* » sous la direction de Delphine Boin.

**27 Mai** : Conférence et exposition, « *De Villages en Barrages* » par Jean-Marc Chirier.

**Du 29 juillet au 6 Août** : Exposition « *Art et Artisanat* ».

**8 Octobre** : VIII<sup>ème</sup> Journée du Livre. Conférence de Pierre Moulier sur le thème de « *L'Art roman entre Auvergne et Limousin* ».

**4 Novembre** : Journée « *Champignons* » animée par Benoît Peyre, mycologue.

**16 Décembre** : Soirée « *Contes* ».

### BILAN FINANCIER 2017

Le bilan financier, très sain en dépit des nombreux investissements réalisés par l'association, est présenté par Françoise Breton, trésorière.

Les membres du Conseil municipal présents font part de leur volonté ainsi que celle du maire de la commune de Sarroux-Saint-Julien de maintenir l'aide existante à l'A. L. C. pour l'année à venir et de leur soutien au tissu associatif en général. Les membres de l'Association les remercient pour leur appui sans faille.

### RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU BUREAU

Le Conseil d'Administration étant statutairement démissionnaire dans son intégralité, il est procédé à sa reconstitution.

#### Administrateurs :

Françoise Breton, Jean-Paul Breton, Dora Chudeau, Chantal Delmas, Marie-Françoise Delposen, Christian Jaly, Nicolas Jouve, Jean-Pierre Lacombe, Jean-François Manzagol, Evelyne de Mijolla.

#### Membres actifs :

Gérard Brenil, Nicole Creteau, Arlette de Visser, John de Visser, Gilbert Fournial, Xavier Gruat, Rose Pressé, Jean-Claude Sangoï, Jean-Louis Veillat.

Toutes les personnes ayant adhéré aux différentes sections de l'A. L. C. sont, elles aussi, membres adhérents ou usagers.

Les membres du Bureau sont élus à l'unanimité :

Présidente : Evelyne de Mijolla

Vice-président : Dora Chudeau

Secrétaire : Marie-Françoise Delposen

Secrétaire-adjoint : Jean-Pierre Lacombe

Trésorière : Françoise Breton

Trésorière-adjointe : Chantal Delmas.

### MANIFESTATIONS PREVUES EN 2018

#### RÉTROSPECTIVE 2017 : 24 Février

Avec vidéos et de photographies, Jean-Louis Veillat propose de réunir tous ceux qui ont participé aux différentes manifestations de 2017 et de leur présenter le travail effectué autour de leur prestation.

#### TROUPE DE THÉÂTRE DE MESSEIX : 10 Mars

Dernier spectacle de cette troupe salle Marcel Bredèche à 20 h. 30.

#### AUTOUR D'UN PAYSAGE CORRÉZIEN : 21 AVRIL

Avec François Baranger salle Marcel-Bredèche à 20 h. 30.

#### THE DANSANT DE L'ALC : 13 MAI

Précédé d'une réunion. Tous les membres de l'Association Loisirs et Culture sont largement invités.

#### JARDINAGE AU NATUREL : 23 JUIN

Atelier avec l'Association Symbios de Champagnac dans l'après-midi avec la participation du Chantier d'Insertion.

#### EXPOSITION "D'ART ET D'ARTISANAT" :

Du 8 au 15 août, dates à préciser par la suite.

#### « L'ÉCOLE D'ANTAN » : 15 SEPTEMBRE

Rétrospective de l'école de Sarroux présentée par Jacques Antraigue à partir du film « *Instituteur de campagne* ».

#### JOURNÉE DU LIVRE : 7 OCTOBRE

Grâce à l'intercession de Jean-Claude Sangoï dont il est un des anciens élèves, l'historien Jean-Yves Le Naour, spécialiste de la Première Guerre Mondiale, consultant entre autres pour Arte, honorer de sa présence ce neuvième millésime et en sera le conférencier.

#### DES ORAGES ET DES HOMMES : 2 NOVEMBRE

L'astrophysicien Raymond Piccoli, directeur du Laboratoire de Recherche sur la Foudre de Champs-sur-Tarentaine donnera une conférence autour de son livre *La foudre et les phénomènes orageux*, publié aux Éditions Laboratoire de Recherche sur la Foudre. Les membres de l'A. L. C. auront la possibilité de visiter le laboratoire à Champs.

#### PREMIERS SECOURS : 23 NOVEMBRE

Initiation aux « premiers secours » avec les Pompiers de Bort-les-Orgues en soirée.

#### SOIRÉE « CONTES » : 15 DÉCEMBRE

Soirée « Contes » avec Jean-Pierre Lacombe à 20 h. 30.

A l'initiative de l'Association « *LES AMIS DES REFLETS D'AUTOMNE* » au Foyer rural de Sarroux le 7 Avril : suite de « *Farrebique* », « *Biquefarre* » film de Georges Rouquier à 15 h.

Quelques propositions sont d'ores et déjà retenues pour 2019...

L'assemblée générale s'achève à 22 h. 15

# INFOS « EN VRAÇ »

## FÉLICITATIONS

Le 7 janvier à Aurillac, Jean-Paul Breton a brillamment obtenu, pour la troisième fois, le titre de Champion du Cantal de tir à l'arc en salle, catégorie super-vétéran. Toutes nos félicitations à notre Robin des Bois !

## HORAIRES DES MESSES

Suite à la réorganisation paroissiale, les horaires des messes sont à demander au presbytère d'Ussel au 05-55-72-11-34. Les prochains offices seront célébrés à Veyrières, les 24 février et 11 mars à 9 h. 30.

## COMMUNICATION

Nous vous rappelons que la commune dispose d'un site Internet <http://www.sarroux-saint-julien.fr> et d'un page Facebook où vos pouvez retrouver toutes les infos et l'actualité de Sarroux-Saint-Julien.

## BUREAUX

La mairie dispose d'un lot de bureaux d'école à vendre, 40 € pièce. Tous renseignements au 06-81-24-78-64.



## ÉLAGAGE

Nous attirons l'attention des administrés propriétaire de terrains riverains des routes et chemins communaux et des lignes téléphoniques sur l'obligation d'élagage, et plus particulièrement en prévision du déploiement de la fibre optique.



*C'est bien beau, pardi...  
Mais comment fait-on pour déneiger ?...*

## LOTO DES ÉCOLES

Nous vous rappelons que nos chères têtes blondes comptent sur leur loto, organisé par l'Association des Écoliers, pour financer une partie de leur classe de découverte. Rendez-vous donc le 25 mars, à la salle Marcel-Bredèche.

## REMERCIEMENTS

À Marie-Louise Antraigue qui a confectionné, assistée de Michelle Fournand, les jolis menus du Repas des Aînés. Les convives ne s'y sont pas trompés qui ne les ont pas laissés traîner sur les tables !

Pour les repas à venir, nous ne manquerons pas de solliciter les autres artistes de la commune.

## TERRAINS À BÂTIR

La commune dispose de 4 lots de terrain à bâtir viabilisés au lotissement du Suc de Rouge, au prix de 7 € le m<sup>2</sup>.

## COUP DE MAIN

### Une entreprise sociale

L'insertion par l'activité économique a pour objet de permettre à des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur insertion professionnelle. Elle met en œuvre des modalités spécifiques d'accueil et d'accompagnement. Elle contribue également au développement des territoires.

Le Chantier d'Insertion se positionne dans le champ de l'économie sociale et solidaire. Il place l'Homme au cœur de son action d'accompagnement socio professionnel et de formation par le travail. Pour cela, il propose un parcours d'insertion socio professionnelle aux personnes les plus éloignées de l'emploi fondé sur une expérience en situation réelle de travail, une formation en situation de production, ainsi qu'un accompagnement individualisé.

Le Chantier d'Insertion assure donc un encadrement technique et un accompagnement socio professionnel adapté à la situation de la personne.

La mise en situation de production collective favorise une (re) mobilisation personnelle et professionnelle, une découverte des métiers, un (ré) apprentissage à la vie professionnelle, permettant une approche du marché de l'emploi par les salariés accueillis.

### Un territoire rural, la proximité et le bien commun

Notre structure d'insertion par l'activité économique se fixe un territoires d'intervention économique, un territoires de projet social, un territoires de déplacement, un territoire de partenariat efficace. Elle considère que l'objectif du territoire ne se limite pas à l'augmentation de la richesse économique, mais qu'il est

pluriel. Elle cible son action sur l'égalité des chances pour tous, et met à disposition un outil d'accueil qui permet la revalorisation des individus par le travail.

Notre association considère que le lien social et la recherche du mieux vivre ensemble contribue au développement de notre territoire. Nous avons à cœur de participer au projet de territoire dont les Communautés de Communes et les communes sont les acteurs majeurs en organisant ensemble un partenariat durable et efficace, à ce titre nous remercions particulièrement la Commune de Sarroux-Saint-Julien pour son soutien.

Chaque travail que nous réalisons nous permet de poursuivre notre mission sociale et de faire vivre notre structure.

Nous maintenons 8 emplois en CDI et avons accueilli 27 personnes en contrat à durée déterminée d'insertion en 2017

### Nos activités support :

- Entretien espaces verts,
- Élagage, abattage, bois de chauffage,
- Sentiers de randonnée (entretien, balisage et ouverture...),
- Maçonnerie et second œuvre,
- Jardin associatif,
- Rénovation et relooking de meubles,
- Menuiserie (mobilier extérieurs, terrasses, rambardes ...),
- Construction d'ossature bois,
- Charpentiers.

Nous sommes à votre disposition pour toute étude de projet, mais aussi pour vous rencontrer et vous présenter nos activités.

Nous souhaitons à tous et à toutes le meilleur pour l'année 2018.



# FOYER RURAL DU PLATEAU BORTOIS

**L**e foyer rural a tenu son assemblée générale le 21 novembre 2017. Une quarantaine de personnes avait fait le déplacement pour écouter le président, Christian Jaly faire le point sur la situation. Les questions ont été nombreuses, le débat animé.

Albert Trespeuch a dressé le bilan financier de la saison avec un petit déficit. Le maire, Xavier Gruat a dit toute la confiance qu'il faisait aux associations qui font vivre la commune : « *Le foyer est une institution !* », a-t-il martelé et développé.

Un nouveau conseil d'administration a été élu qui a désigné un nouveau bureau. Michel Gaillard en reste le président d'honneur le président actif est toujours Christian Jaly qui est désormais entouré de Jean-Baptiste Forestier (vice président), Bernard Salaün (secrétaire), Marc Fournand (trésorier) et Evelyne Gaillard (trésorière-adjointe). Du travail attend cette nouvelle équipe qui a déjà fait un programme des festivités. Le nouveau bureau tient à remercier l'équipe précédente pour le travail effectué.

Début janvier Jacques Antraigue a présenté un historique de l'association avec moult photographies et revues de presse.

En 1942, création de l'équipe de football Étoile sportive Sarroux-Saint-Julien dont le secrétariat était assuré par André Rigal et Paul Besse.

En 1948 la commune achète une laiterie désaffectée dans le bourg de Sarroux. Des travaux d'aménagement, bénévoles ou communaux en font une salle des fêtes.

Entre 1963 et 1965, un groupement des associations ru-

rales du canton de Bort : Sarroux, Saint-Julien, Margerides et Saint-Victour, est créé sur les conseils de la Direction Départementale de la jeunesse et des sports. Principales activités, cinéma, voyages en France ou à l'étranger.

En 1967, sera créé un groupe théâtral, la Troupe de Baptistou, qui animera la région pendant 12 ans avec une quinzaine de prestations par an.

En 1972 ce groupement devient le Foyer Rural du plateau Bortois.

Puis, à partir 1980, une baisse de régime conduit la création de sections : section voyages, section jeunes, section périscolaire, club féminin. Un dynamisme exceptionnel va en naître avec des fêtes populaires attirant des milliers de personnes (tunnings, courses de côte, spectacles en tous genres).

Toute cette évolution favorable ne fut possible qu'avec le soutien sans faille de la municipalité de Sarroux dont le maire était Henri Bonnet ; les municipalités suivantes assurant la continuité des aides.

À partir de 2008 c'est « bonjour tristesse ».

Aujourd'hui, cette nouvelle équipe du Foyer Rural déterminée, toujours soutenue par les élus, s'attaque à l'énorme tâche de recréer l'ambiance festive des années bonheur.

Voici le programme des festivités pour 2018 :

- ♥ **18 mars** Concours de Belote
- ♥ **28 avril** Bal Années 80
- ♥ **24 juin** Vide grenier
- ♥ **8 juillet** Concours de belote
- ♥ **25 & 26 août** Fête de la Saint Barthélémy
- ♥ **28 octobre** Fête des fruits d'automne.



La Fête des fruits d'automne 2017



## ÉCOLES

**L**e Père-Noël est venu rendre visite aux élèves de l'école de Sarroux-Saint-Julien le vendredi 22 décembre : le matin à la maternelle de Saint-Julien et l'après-midi à l'école élémentaire de Sarroux. Il a offert un livre à chaque enfant. Les enfants de la maternelle avaient rejoint les élèves de Sarroux la veille le jeudi 21 décembre pour partager le repas de Noël à la cantine.

Les élèves de cycle 3 participeront à une Classe de Découverte de 3 jours du 4 au 6 avril au centre La Martière à Saint-Pierre-d'Oléron. Ils visiteront notamment le phare de Chassiron et le Fort Boyard. Pratiqueront la pêche à pied avec un animateur. Seront sensibilisés à la protection des espèces menacées d'extinction à cause de la surpêche et de la pollution, notion abordée en classe avec leur enseignante. Ce projet est l'occasion d'aborder de nombreux thèmes en classe (en géographie, en sciences, en mathématiques, en langage) avant et après le voyage. C'est aussi l'occasion de vivre l'école autrement, et d'expérimenter la vie en collectivité, la coopération et la solidarité.



# PING SAINT-JULIEN

**N**os pongistes abordent la 2ème phase de la saison avec détermination.

## CRITÉRIUM :

La journée de départemental du 17/12/2017 (reportée à cause de la neige) a été reprogrammée dimanche 14 janvier 2018, à Ussel.

Nos huit représentants y ont obtenu des résultats satisfaisants :

**Benjamins** : 2<sup>e</sup> place pour Timéo Debève et 5<sup>ème</sup> place pour Jade Pradat. Timéo et Jade confirment leurs bons résultats du 1<sup>er</sup> tour.

**Minimes** : Zoé Gruat et Alexandre Charbonnel (Benjamins) accédaient à cette catégorie, Clément Maubert était notre troisième joueur. Particulièrement performant, Alexandre gagne le tableau, Zoé - 9<sup>e</sup> - démontre qu'elle peut participer à ce niveau, Clément se classe 11<sup>e</sup>, il progresse régulièrement.

**Cadets** : 13<sup>e</sup> place pour Antoine Maubert qui découvrait la compétition.

**Seniors** : en D2, Gilbert Fournial (3<sup>e</sup>) et Stéphane Ternat (7<sup>e</sup>).

## CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES :

Les résultats de la première journée laissent augurer une 2<sup>e</sup> partie de saison des plus attrayantes.

**En Régional** : R3, victoire (8 à 6) pour **l'équipe 1** qui découvrait, à cette occasion, Coulounieix (banlieue de Périgueux). Thomas De Mijolla et Benjamin Guérin apportent le maximum de points à l'équipe, qui affirme, par ailleurs, sa cohésion en remportant les deux doubles.

Les choses sérieuses commencent le 03 février 2018 avec la réception de Panazol (3).

**En Départemental** : Notre **équipe 2** (D2) débute par un match nul encourageant (9 à 9), à Allasac (2). Il faudra enchaîner par une victoire à domicile, lors de la journée 2, pour bien lancer cette compétition.

**L'équipe 3** (D2) démarre, à domicile, par une défaite (11 à 7) face à une excellente équipe d'Égletons (2). Le déplacement à Ussel (4) le 02 février 2018 précisera les réelles possibilités de notre équipe à ce niveau.

**Notre équipe 4** (D3), composée de jeunes éléments, réalise une performance - victoire 11 à 7 contre Beynat (7). Ce résultat positif en appelle, bien entendu, d'autres, tout aussi bons.

## COUPE DE LA CORRÈZE (TROPHÉE SAUFFIER) :

Après une victoire significative (5 à 0) contre PTT Tulle, notre équipe a connu la défaite (3 à 2), lundi 15 janvier 2018, à Brive. Une victoire en février, contre l'ASPO Brive, à domicile, s'avère indispensable pour atteindre les ¼ de finale. Tous nos vœux de succès accompagnent Laurent Faucher et Gilbert Fournial.

## STAGE :

Six de nos jeunes pongistes sont convoqués à un stage de formation qui se déroulera à Bugeat (complexe Alain Mimoun), sous l'égide du Comité Départemental, du 12 au 14 février 2018.

Gageons que Zoé Gruat, Lou Lachaise, Jade Pradat, Alexandre Charbonnel, Timéo Debève et, Clément Maubert auront à cœur de bien représenter le Club.



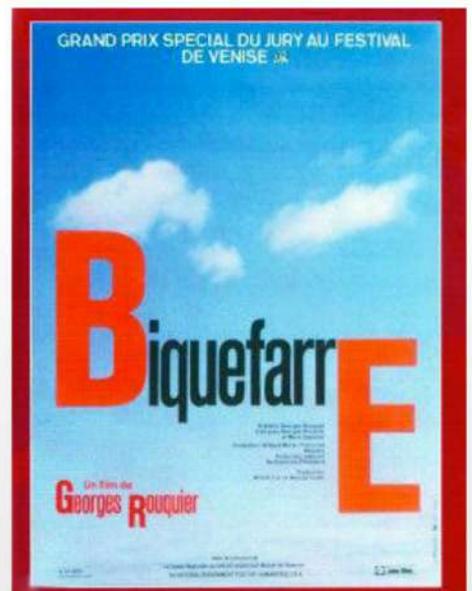
## Les Amis des Reflets d'Automne



L'association « **Les Amis des Reflets d'Automne** » présidée par Jean-Louis Veillat a fait salle comble pour sa projection du film « **Farrebique** » de Georges Rouquier le 09 décembre 2017.

Pas moins d'une centaine de personnes se sont déplacées au Foyer Rural de Sarroux pour assister à cette après-midi cinéma ; référence indéniable sur le thème de la paysannerie française ; une immersion dans le monde rural de 1946.

L'association vous donne à nouveau rendez le samedi 07 avril à 15 heures au Foyer Rural pour assister à la suite de « Farrebique » ; avec « **Biquefarre** », long métrage documentaire, tourné 38 années plus tard dans cette humble famille du Rouergue. Buvette et gaufres seront au rendez-vous pour conclure cette agréable après-midi.



## JUDO CLUB DU PLATEAU BORTOIS

**T**ournoi jeunes à Felletin : 4 compétiteurs du club présents : Axel Trouche, Bastien Fonmartin, Achille Moussard et Nolan Eydan. Le club remporte le trophée avec les meilleurs résultats !

Cérémonie des vœux départementale « Kagami Biraki » à Tulle : Sébastien Fonmartin reçoit les palmes d'argent de la Fédération Française de Judo récompensant son travail depuis de nombreuses années pour le développement du judo en

Haute Corrèze, Laura Bourdoux et Nina Barougier reçoivent le diplôme de ceinture noire.

Championnat Inter Départemental à Brive cadet(te)s : 1<sup>ère</sup> place pour Nina Barougier en -57kg et 3<sup>ème</sup> place pour Alexandra Perrier en -70 kg. Les filles iront au 1/2 finale des championnats de France.

Examen kata pour le 2<sup>ème</sup> dan à Limoges : Nina Barougier et Laurent Rastier.

Entraînement et remise des ceintures du club fin décembre 2017 (à Bort et Saint-Julien).



*Venez essayer le judo et le taïso !*

**DEUX SEANCES D'ESSAI  
GRATUITES (judo et taïso)  
AVEC PRÊT D'UN KIMONO  
POUR LE JUDO.**

Pour plus de renseignements,  
contactez :

**Sébastien FONMARTIN**  
(diplômé d'État) au 06-19-92-27-65  
Site Internet : [www.judo19.fr](http://www.judo19.fr)

### DÉCÈS

Nous présentons nos plus sincères condoléances à la famille de Colette JAMET épouse DESWARTE et Raymond DESWARTE, au Chassang.

### CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE



#### RÉDACTION

(hors articles associations)  
Nicolas Jouve, Jean-Pierre Lacombe, Hervé Massias, Pascale Vézat

#### PHOTOS

(hors articles associations)  
Nicolas Jouve, Jean-Pierre Lacombe, Hervé Massias, Jean-François Miallet, Jean-Louis Veillat

### NAISSANCES

**N**ous avons appris avec plaisir la naissance, le 27 novembre de Noé, Didier, Yves MANZAGOL, de Jean-Christophe et Aurore Serre. Et celle, le 29 janvier, de Owen BESSON, de Cédric et Aurélie Cheminade

Toutes nos félicitations aux heureux parents ainsi qu'aux grands-parents.

### PATRIMOINE DE SARROUX-SAINT-JULIEN



L'église Saint-Barthélemy de Sarroux, détail de la voûte du chœur.